



**NON A LA CASSE PROGRAMMÉE
DE LA CONVENTION CROIX-ROUGE FRANCAISE !**

A la demande de son Conseil d'Administration, la Croix-Rouge s'engage dans un plan d'économies pour diminuer son déficit. **Sa cible : attaquer les maigres avantages de notre Convention Collective pour diminuer le coût du travail.** La demande de révision est effective : une première réunion d'information a eu lieu le 14 février 2013. Un calendrier contraint a été présenté : fin des négociations au mois d'avril 2013 !

Ce que propose la Croix-Rouge :

- ✓ suppression de l'indemnité "allaitement"
Gain estimé par la CRF : 1,4 million €
- ✓ suppression de la récupération des fériés tombant un jour de repos
Gain estimé par la CRF : 1,3 million €
- ✓ abattement de la Prime de Fin d'année au delà de 6 mois d'absence
- ✓ diminution des indemnités de licenciement pour les cadres (1/2 mois par année d'ancienneté au lieu d'1 mois, plafonnés à 6 mois au lieu de 12)
- ✓ diminution des indemnités de départ en retraite
Gain estimé par la CRF : 300 000€
- ✓ diminution de l'acquisition des jours de congés annuels pendant une période de maladie
- ✓ diminution des indemnités kilométriques
Gain estimé par la CRF : 660 000 €
- ✓ diminution du paiement des astreintes
Gain estimé par la CRF : 400 000 €

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Case 538 – 93515 MONTREUIL Cedex – Tél. : 01 48 18 20 70 – Fax : 01 48 18 29 80
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL – 263, rue de Paris, MONTREUIL – Métro : Porte de Montreuil
e.mail : ufsp@sante.cgt.fr

- ✓ diminution des congés pour évènements familiaux
- ✓ diminution de la reprise de l'ancienneté à l'embauche (40% au lieu de 100% actuellement)
Gain estimé par la CRF : 300 000 euros
- ✓ augmentation de la durée maximale de la journée de travail (10h au lieu de 9 actuellement, et par dérogation, **jusqu'à 11h40 !**) et de l'amplitude maximale de la journée de travail (12h au lieu de 11 actuellement) etc...

**La Croix-Rouge fait un scandaleux et odieux chantage :
«Soit 20 millions d'euros économisés, soit 400 emplois supprimés».**

Emboitant le pas aux employeurs de la Convention 51, en pointant du doigt sa masse salariale, la CRf laisse entendre que nous sommes des privilégiés. Qui peut sérieusement croire à cette plaisanterie ?

En réalité, le déficit de la Croix-Rouge puise sa source :

- dans l'insuffisance des financements publics, qui asphyxie peu à peu notre secteur,
- dans la gestion hasardeuse de l'association, qu'à aucun moment la Croix-Rouge ne semble remettre en cause,
- dans sa stratégie managériale et organisationnelle, régionale et nationale : les charges du siège et de l'échelon régional ont tout bonnement **explosé** ces dernières années !

Pourquoi chercher plus loin les raisons du déficit ?

La CGT n'acceptera jamais que les salariés(es) en fassent les frais !

Nous sommes tous concernés(es) ! Défendons nos garanties collectives et nos conditions de travail !

La CGT appelle tous les salariés(es) à se mobiliser et à signer la pétition pour stopper la Croix-Rouge dans sa course folle aux économies sur le dos de son personnel !!!

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Case 538 – 93515 MONTREUIL Cedex – Tél. : 01 48 18 20 70 – Fax : 01 48 18 29 80
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL – 263, rue de Paris, MONTREUIL – Métro : Porte de Montreuil
e.mail : ufsp@sante.cgt.fr